LA VILLE DE THEOULE-SUR-MER
(1 500 habitants surclassée 10 000 à 20 000 habitants- Alpes maritimes)
Membre de la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins
Recrutepar voie contractuelle

UN AGENT PORTUAIRE POLYVALENT (H/F)
Cadre d'emplois des adjoints techniques
Poste contractuel à pourvoir au 1er janvier 2022

La Commune gère en direct deux ports de plaisance : le port de Théoule avec 180 postes d'amarrage et le port de la Figueirette avec 230 postes d'amarrage.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique des deux maîtres de port et au sein d'une équipe de 8personnes, l'agent portuaire aura pour missions principales d'accueillir les navires résidents et les navires en escale ainsi que de participer aux travaux d'entretien et de propreté de la capitainerie, des installations portuaires et des abords du port.

Activités principales :

1/ Entretien des équipements et du plan d'eau : l'agent portuaire contribue aux tâches d'entretien et de propreté des installations portuaires, des sanitaires, de la capitainerie, du plan d'eau et des abords des ports (quais, terre-plein, pontons, réseaux d'eaux pluviales, …). Il met en œuvre les moyens de lutte contre les pollutions .Il assure la maintenance technique courante des installations et du matériel (travaux de remise en état de plomberie, peinture, électricité…). Il contrôle les installations (bornes, éclairage, réseaux…).Il surveille l'espace portuaire et rend compte des dysfonctionnements ou des éventuels problèmes (techniques, sécurité, ...) à sa hiérarchie.

2/ Veille à la sécurité des navires et aux emplacements des navires :Il accueille les navires en fonction de leurs caractéristiques et des postes disponibles et assiste les usagers pour leur amarrage. Il contrôle les entrées et sorties sur l'espace portuaire conformément aux règlements en vigueur, vérifie les amarrages et les dispositifs de protection.

3/ Gestion des usagers et participation à l'image positive des ports : Il accueille et informe les usagers du port y compris les professionnels, assure la mise à disposition des services du port et accompagne les usagers si nécessaire (conseils techniques et rappel des règles de sécurité). Il agit en cas de besoin en qualité de médiateur, relaye le règlement intérieur et s'emploie à le faire respecter, notamment en matière de protection et d'environnement.

4/ Gestion administrative : Il participe à l'exploitation du logiciel portuaire et au suivi des dossiers des usagers (contrats, facturations, encaissements).Il réalise le reporting journalier détaillé de l'activité portuaire, affiche les informations utiles (météo, arrêtés municipaux,…).

Profil et aptitudes requises :

- Connaissances portuaires (fonctionnement d'une capitainerie et de la gestion portuaire) et du monde de la plaisance (matelotage, techniques et langage radio, relations clientèle),
- Connaissances et techniques souhaitées en électricité, plomberie, peinture,
- Bonne expression écrite et orale,
- Connaissance de l'outil informatique appréciée (bureautique, messagerie électronique, logiciel métier de gestion portuaire ALIZEE,
- Rigueur sur la sécurité et l'hygiène, sur les gestes et postures lors des manutentions, sur le port des EPI,
- Notion d'une langue étrangère et/ou d'anglais appréciée,
- Posséder le permis B et le permis côtier (savoir manœuvrer une embarcation),
- Savoir nager.

- Qualités relationnelles, sens du contact avec les usagers et les professionnels,
- Esprit d'équipe,
- Faire preuve d'initiatives, être dynamique,
- Maintenir les exigences et résister aux pressions des usagers,
- Être sensible au respect de l'environnement,
- Aptitude au travail en extérieur,
- Bonne condition physique.

Rémunération et autres conditions d'emploi
Poste à temps complet selon un planning de travail pouvant inclure samedi, dimanche et jours fériés
Statutaire + régime indemnitaire selon le profil
Ticket restaurant
CDD d'un an, renouvelable selon les besoins

Candidature à adresser : (lettre de motivation + C.V avec à M. le Maire de Théoule-sur-Mer
BP 40001 - 06591 Théoule sur Mer Cedex ou par mail à rh@ville-theoulesurmer.fr
Date limite des candidatures : **10 décembre 2021**